

# LA PLACE ET LE ROLE DE L'ESPAGNE DURANT LA TRAITE NEGRIERE

**M<sup>me</sup> YACE ADELINE ADIKO**

Maître-Assistant

Université Félix Houphouët-Boigny

*adelineyace@yahoo.fr*

## **RESUME :**

L'Espagne fait partie des pays européens ayant tiré profit de la traite des esclaves noirs, dite commerce triangulaire. Plusieurs raisons expliquent le fait que l'Espagne se soit livrée à cette pratique. La justification majeure reste la découverte et l'exploitation de l'Amérique par cette puissance européenne dès la fin du XV<sup>ème</sup> siècle. Toutefois, sous la pression des mouvements abolitionnistes européens, l'Espagne mettra fin en 1880 à cette pratique raciste et dégradante pour le Noir. Aujourd'hui, se pose avec acuité la nécessité d'une (re)lecture du commerce triangulaire dans le cadre d'une approche mémorielle visant à détruire toutes les formes de préjugés interraciaux.

**Mots clés :** Espagne, esclave, esclavage, Noir, traite, commerce

## **ABSTRACT :**

Spain is one of the European countries that benefited from the black slave trade, the so-called triangular trade. There are several reasons why Spain engaged in this practice. The main reason was the discovery and exploitation of America by this European power at the end of the 15th century. However, under pressure from European abolitionist movements, Spain put an end to this racist and degrading practice for black people in 1880. Today, the need for a (re)reading of the triangular trade in the context of a memorial approach aimed at destroying all forms of interracial prejudice is acute.

**Keywords :** Spain, slave, slavery, Black, trade

## INTRODUCTION

Le commerce triangulaire est l'une des pages les plus sombres de l'histoire de l'humanité en ce sens que des millions d'Africains ont été enlevés, transportés dans les pires conditions dans des navires avant d'être vendus comme esclaves sur le territoire américain de la fin du XVe à la seconde moitié du XIXe siècle. Bien qu'ayant vendu moins d'esclaves que des nations esclavagistes comme la France, le Portugal, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, l'Espagne en a tiré le maximum de profits financiers et politiques. Par conséquent, en quoi la traite transatlantique a-t-elle été bénéfique pour l'Espagne ? Dans quelle mesure l'Espagne y a-t-elle mis fin ? L'hypothèse qui soutient notre étude est que sans la traite négrière, l'Espagne n'aurait pu se hisser au rang de puissance mondiale. L'objectif de cette publication consiste à montrer que l'Espagne s'est servie du commerce des esclaves pour se faire une place au soleil en matière de rayonnement mondial. Au niveau méthodologique, nous nous appuyons sur la méthode historique qui renvoie à « une démarche de vérification » (Fedi, 2017, p. 26) permettant de valider ou non une hypothèse. Notre travail s'articule autour de quatre axes. Dans le premier axe, nous nous penchons sur l'Espagne et sa justification de la traite. Dans le second axe, nous évoquons les multiples enjeux au service de la traite. Dans le troisième axe, nous nous focalisons sur l'abolition de la Traite avant d'aborder, en dernier point, l'approche mémorielle de la Traite.

## 1. L'ESPAGNE ET LA JUSTIFICATION DE LA TRAITE NÉGRIÈRE

L'Espagne, dès la fin de la Reconquête, devient une puissance mondiale par la possession de vastes colonies en Amérique découverte en 1492. La nation ibérique joue un rôle clé dans le système commercial basé sur l'achat et la vente d'esclaves en provenance d'Afrique subsaharienne. Grâce au système dit « asiento »<sup>1</sup>, le Portugal demeure du XVI<sup>e</sup> à la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le principal fournisseur d'esclaves noirs pour les Espagnols. Plusieurs causes sont à l'origine de cette forte demande espagnole en matière de main-d'œuvre issue de l'esclavage des Noirs, mais il faut noter que tout est parti du traité de Tordesillas : en effet, le traité de Tordesillas, daté du 7 juin 1494, consiste en une série d'accords entre le roi Ferdinand II d'Aragon et la reine Isabelle I<sup>er</sup> de Castille, d'une part, et le roi Jean II de Portugal, d'autre part, en vertu desquels une nouvelle ligne de démarcation a été établie entre les deux couronnes. Celle-ci passe à 370 lieues à l'ouest des îles du Cap-Vert, possession portugaise. Il est aussi précisé que l'Espagne possèdera les territoires situés à l'ouest de cette ligne et le Portugal dominera les régions situées à l'est. Par conséquent, l'implantation des Portugais sur les côtes africaines leur permet d'entretenir des contacts commerciaux avec les populations locales. Ils arrivent à tirer profit de leur présence en terre africaine pour dominer et s'arroger la primauté en matière de commerce transatlantique négrier<sup>2</sup>:

---

<sup>1</sup> L'asiento était une licence délivrée par la couronne espagnole, par laquelle un ensemble de marchands recevait un monopole sur une route commerciale ou un produit. Il était inclus dans certains traités de paix. Un exemple était le paiement d'un tarif, accordant la permission légale de vendre un nombre fixe d'Africains réduits en esclavage dans les colonies espagnoles. Ils étaient généralement vendus à des étrangers, principalement des Portugais. Ils étaient également considérés comme un actif tangible, comparable à l'agriculture imposable, et une source de profit pour la couronne espagnole (Marley, 1985).

<sup>2</sup> Le Portugal est considéré comme la première nation européenne à avoir organisé, depuis le port de Lisbonne, le commerce à très grande échelle d'êtres humains en provenance des côtes africaines. De nombreux historiens estiment que ce pays a déporté entre 5 et 6 millions d'esclaves noirs entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle. L'Angleterre le suivra avec trois à quatre millions

Que [los portugueses] dominaron el comercio negrero como consecuencia de la posesión de importantes colonias en África está fuera de toda duda. También en Sevilla desempeñaron un papel importante desde finales del siglo XVI, aportando capitales, espíritu empresarial y experiencia marinera, en vista de la necesidad de empuje y de recursos de los comerciantes españoles (Ruiz Rivera, 2002, p. 19).

Mais ce traité sera annulé et successivement remplacé par le Traité de Madrid de 1750, le Traité del Pardo de 1761 et le Traité de San Ildefonso qui permettent à l'Espagne de s'investir pleinement dans le commerce triangulaire à partir de 1789. Il faut cependant souligner qu'à la fin du XVe siècle, les explorateurs espagnols et portugais qui arrivent en Afrique ne cherchent pas d'esclaves mais plutôt de l'or. La situation change avec le développement des plantations de canne à sucre et de tabac, favorisant ainsi l'explosion de la traite des Noirs, dite aussi traite atlantique ou traite négrière. C'est à juste titre que Montiel note que « con la introducción de la caña de azúcar y el establecimiento de los ingenios y trapiches, la mano de obra negra comenzó a tener importancia por lo que se reglamentó en las ordenanzas virreinales » (Montiel, 2005, p. 139). Dans une perspective similaire, le religieux et économiste dominicain Fray Mercado, dira que « cautivar o vender negros [...] es negocio lícito » (Castellano, 1961, p. 55). Selon lui, la vente d'esclaves noirs, totalement légitime, relève purement et simplement du domaine des transactions commerciales légalement admises. Il est donc hors de question que la traite soit remise en cause, d'autant plus qu'elle favorise l'essor des territoires sous domination espagnole. Cependant, parmi les pays européens, le trafic d'êtres humains noirs lié aux colonies a, dans le cas de l'Espagne, pris l'un des plus longs chemins. Bien que la législation ait interdit la traite des esclaves en 1820, celle-ci a continué à se faire clandestinement et en masse pendant des décennies. Mais le commerce était une chose et l'esclavage lui-même en était une autre. Ce n'est qu'en 1880 qu'il a été effectivement aboli. Les Européens recherchaient des esclaves pour travailler dans les plantations, d'abord dans les îles de l'Atlantique orientale, comme Madère et São Tomé, puis dans le Nouveau Monde. La culture du sucre nécessitant une main-d'œuvre nombreuse engagée dans une activité incessante et pénible, les populations noires deviennent la manne ouvrière à acquérir. En effet, « la mayoría de los esclavos que llegaron a esta zona [...] trabajaban en zonas propicias al cultivo de caña de azúcar, añil, arroz, plátano, coco, cacao, maíz así como en las zonas de explotación minera ganadera y textil » (Montiel, 2005, p. 148). L'esclavage des Noirs en Espagne est associé donc à l'exploitation des plantations sucrières des Caraïbes du XIX<sup>e</sup> et de l'Amérique latine en général. Par ailleurs, les navires contenant des esclaves noirs en partance pour le continent américain passent par Málaga, Barcelone, Séville, Las Palmas, Tenerife et Cádiz. C'est pourquoi des Noirs ont historiquement vécu dans de nombreuses villes espagnoles, surtout côtières. A titre d'exemple, des villes comme Séville et Barcelone comptaient une proportion importante d'esclaves parmi leurs habitants. La ville de Séville comptait en 1560 6% d'esclaves noirs (Naranjo Oriovo et al., 2020, p. 62). L'action de l'Espagne dans le commerce triangulaire ne peut être donc occultée, d'autant plus que la contribution de l'Espagne en matière d'importation d'esclaves noirs, de 1451 à 1880, constitue à elle seule 16.22% de la part mondiale. (Houdaille, 1971, p. 959). Au XV<sup>e</sup> siècle, si Lisbonne était la capitale de la

---

d'esclaves subsahariens transportés au cours de la même période. Puis suivent la France, avec 2 à 3 millions d'esclaves, et les Pays Bas avec moins de 2 millions. La sixième position de l'Espagne s'explique par le fait qu'elle ait sous-traité, au nom de la pratique de l'asiento, sa demande d'approvisionnement en esclaves noirs. Même si le classement est partagé par beaucoup, il convient de préciser que les chiffres attribués aux pays actifs en matière de commerce triangulaire ne font pas l'unanimité entre les historiens.

traite des esclaves, Séville a suivi en importance. À l'époque, cette dernière était une ville multiculturelle et vivante, avec un marché très dynamique, et, en ce qui concerne les esclaves, elle assumait un double rôle : d'une part, en tant que consommateur, pour ses propres activités productives et commerciales, et d'autre part, comme plusieurs routes commerciales maritimes et terrestres y étaient reliées, elle était un point important de redistribution de la traite des esclaves Noirs. Mais il faut préciser que ce sont les îles Canaries espagnoles et leur production de sucre qui ont également été les premiers consommateurs d'esclaves (Lobo Cabrera, 1982). C'est le besoin de main-d'œuvre en Amérique qui a déclenché une demande qui, avec le temps, a porté le commerce et l'exploitation à des proportions effroyables. L'Espagne seule a fait venir dans les territoires sous son contrôle près de 2 millions d'esclaves noirs de la fin du XV<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle (Houdaille, 1971, p. 959). Dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle, la mortalité catastrophique des Amérindiens et l'incapacité à dominer la population locale dans certaines régions faisaient du travail forcé la meilleure alternative. Ainsi, dès les premiers jours de la colonisation, en 1513, des licences ont été accordées pour introduire des esclaves en Amérique et le trafic a été organisé, ce qui, puisqu'il touchait trois continents, a été appelé « triangulaire ». L'essor économique de nombreuses villes portuaires, dénommés « ports négriers » s'explique, en grande partie, grâce à cette activité. Il n'y a qu'à se référer à Lisbonne, au Portugal, Séville, Las Palmas, Barcelone ou Cádiz, en Espagne, Bordeaux ou Nantes en France, Liverpool, Londres ou Bristol, en Angleterre, des navires partaient chercher des Noirs sur la côte africaine, les emmenaient en Amérique et revenaient en Europe, apportant des marchandises américaines. De même, l'Église espagnole a légitimé la traite des esclaves et l'esclavage pour deux raisons. La première est que la traite des esclaves était considérée comme un moindre mal car elle permettait aux « païens » de connaître la vraie foi. La seconde est que l'esclavage n'était pas condamné par les secteurs ecclésiastiques car il s'agissait d'une activité dont la disparition pourrait déstabiliser la structure socioéconomique nationale (Gutiérrez Azopardo, 2012, pp. 1-11). Au cours de cette période, la production des sucreries, poussée par une forte demande, se mécanise et la rentabilité augmente de façon exponentielle, tout comme le besoin vorace de main-d'œuvre. Dans ces conditions, la solution adoptée est le trafic clandestin réalisé de connivence avec les autorités espagnoles de l'île, qui ont finalement reçu une généreuse récompense en échange de ne pas avoir remarqué que les marchandises étaient discrètement déchargées dans des endroits éloignés. Il est clairement établi que les bénéfices impressionnants concentrés grâce au trafic et à l'exploitation des esclaves ont contribué à financer la modernisation de l'industrie, principalement au Pays basque et en Catalogne, et qu'ils ont également facilité l'insertion de l'Espagne dans le capitalisme mondial, révélateur des multiples enjeux mis au service de la traite négrière.

## **2. DE MULTIPLES ENJEUX AU SERVICE DE LA TRAITE**

Au cours des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles et de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les grandes richesses minérales de l'Amérique, produites par une main-d'œuvre en esclavage, sont arrivées en Espagne dans des flottes annuelles de galions qui ont effectué un long parcours maritime à travers l'océan Pacifique et l'océan Atlantique, jusqu'à atteindre Séville. Sur le chemin du retour en Amérique, les galions transportent toutes sortes de produits européens, attendus avec impatience par les colons espagnols et créoles. Toutefois, la traite Atlantique connaît trois moments charnières à savoir 1440-1640, 1640-1807 et 1807-1870 (Moreno

García, 1987, p. 299). De 1440 à 1640, le Portugal et l'Espagne sont les nations beaucoup plus concernées par la traite. De 1640-1807, il s'agit de l'ère négrière marquée par le fait que les autres nations européennes s'investissent pleinement dans le commerce transatlantique des esclaves et la période 1807-1870 est celle de l'ère abolitionniste. Les esclaves noirs vendus pour le compte de l'Espagne sont estimés, à une moyenne de 10 000 esclaves au XVI<sup>e</sup> siècle, environ 40 000 du dix-septième au milieu du dix-huitième siècle, et de là jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle, au maximum environ 60 000 par an (García Fuentes, 2005, p. 59). Les Caraïbes ont été le premier espace américain de l'expansion européenne et, dès 1492, les Antilles sont devenues un lieu d'acclimatation pour les nouveaux arrivants, un tremplin pour sauter sur le continent à la conquête des grandes cultures, et la première expérience commerciale du sucre grâce au travail des esclaves africains. L'occupation espagnole des grandes îles de Cuba, Porto Rico et Hispaniola (aujourd'hui divisée entre la République dominicaine à l'est et Haïti à l'ouest) a eu de multiples conséquences au niveau international. En effet, ce chapelet d'îles, appelées les Petites Antilles, reçoit moins d'attention de la part de la métropole espagnole; ce qui a rapidement attiré l'attention d'autres puissances coloniales comme la Grande-Bretagne, La France et la Hollande. Ces pays se disputent le contrôle des voies maritimes et des points stratégiques, et font donc des Caraïbes une nouvelle arène pour leurs différends politiques et religieux, d'autant plus que les îles des Caraïbes servent aussi de monnaie d'échange dans les traités de paix (Naranjo Oriovo, 2020, pp. 61-66). Toutefois, ce commerce honteux pour l'humanité sera officiellement aboli au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

### 3. L'ABOLITION DE LA TRAITE

Le commerce des esclaves noirs transatlantique ne se limite pas à une seule nationalité du fait de son caractère transnational. Cela s'explique par le fait qu'un navire négrier peut battre différents pavillons, au fil du temps. Pour rappel, d'anciens navires négriers espagnols, français, américains ou britanniques se sont lancés dans le trafic illégal des Caraïbes en vue d'augmenter, entre autres, la main d'œuvre dans les plantations espagnoles (Daget, 1975, pp. 90-134). A cet effet, les marins devaient préparer les esclaves pour la vente. Lorsque le navire approchait de sa destination, les marins soignaient les plaies des esclaves, nettoyaient et rasaient les hommes, enlevaient les cheveux blancs ou les teignaient en noir pour accentuer la virilité et la jeunesse et enduisaient leurs corps d'huile de palme. Les conditions de voyage étant affreuses avec des hommes et femmes marqués au fer rouge, les plus faibles jetés à la mer, les autres enchaînés et entassés dans des conditions de promiscuités et d'insalubrité extrêmes tout au long de la traversée de l'Atlantique (Rediker, 2013). Certes, les Espagnols sont intervenus dans une bien moindre mesure que les Anglais, les Portugais et les Français, mais ils sont aussi comptables de cette tragédie humaine dont les conséquences économiques sont notables pour l'Europe :

Hasta la aparición de los primeros movimientos antiesclavistas en Inglaterra a fines del siglo XVIII, la esclavitud es un negocio respetable y los estados se sirven de sus ventajas y aunque en algunos casos (Holanda por ejemplo) intentaron justificar sus actividades negreras en difusos argumentos racistas e incluso bíblicos, no tuvieron escrúpulos para llevar adelante este infame comercio, que está en el origen de la economía capitalista moderna (Bergasa Perdomo, 2018, p. 7).

L'économie capitalisme moderne trouve donc son origine dans le commerce des esclaves Noirs et permet à l'Espagne de s'enrichir (Maríñez, 1997, pp. 83-102). Par ailleurs, dans les colonies anglaises, l'exploitation du travail des esclaves noirs était également un commerce qui marchait bien et impliquait des intérêts forts. C'est précisément en Angleterre qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le mouvement abolitionniste, qui avait émergé parmi les secteurs protestants, a gagné de plus en plus de poids et d'influence. En 1807, l'Angleterre finit par interdire le commerce négrier sur son territoire et cherche par tous les moyens à l'éradiquer dans le monde. Mais les abolitionnistes anglais restent confrontés à la résistance des propriétaires d'esclaves dans les territoires sous domination anglaise. Aussi, l'année 1833 marque-t-elle une nouvelle étape dans le processus de l'abolition de la traite. En effet, la victoire suivante pour les abolitionnistes anglais a été l'interdiction de l'esclavage dans les territoires sous domination britannique, obtenue en 1833 et avec le coût élevé qui en a découlé, puisque l'État britannique a dû indemniser les propriétaires contraints de libérer leurs esclaves. Certes l'Espagne a signé un traité contre la traite des esclaves en 1817, mais il y a eu, en réalité une augmentation spectaculaire de l'importation des noirs par ce pays car la lutte hégémonique entre les puissances européennes et surtout la participation active au système économique mondial sont au cœur du trafic :

A lo largo del siglo [...] se produce un incremento constante de la piratería, de la competencia comercial entre Francia, Inglaterra y Holanda y del riesgo de guerra, con una disminución de los beneficios extraídos de la economía colonial. Dado que la balanza de comercio en Asia era negativa para Europa, se hace un mayor esfuerzo en América y El Caribe, lo que provoca un aumento del precio de los esclavos. Pese a la superioridad tecnológica europea, la economía esclavista siguió progresando en los dominios coloniales europeos en América y El Caribe. En esta etapa la América Española y Brasil se integran en el Sistema Económico Mundial (Bergasa Perdomo, 2018, p. 4).

Mais à cette époque, l'Angleterre, en tant que première puissance mondiale, utilise tous les moyens à sa disposition pour empêcher la poursuite du commerce illicite d'esclaves noirs qu'elle a officiellement aboli depuis 1807. Sous la pression, l'Espagne signe en 1817 un traité interdisant formellement la traite des esclaves tout en autorisant, fait paradoxal, sa poursuite jusqu'en 1820. Des sanctions sévères sont prévues pour ceux qui enfreindront la loi. Malgré cela, le trafic a non seulement continué, mais a pris un élan spectaculaire. Par ailleurs, l'expansion de l'esclavage après 1800 au niveau de l'Espagne s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle division internationale du travail qui va de pair avec l'expansion d'un capitalisme qui utilise diverses formes de travail pour exploiter de vastes régions (Piqueras Arenas, 2017). Ce commerce inhumain a permis de financer en partie la révolution industrielle espagnole dans les régions comme la Catalogne, l'Andalousie et le Pays basque durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ((Rodrigo Alharilla, 2017). Avec la fin officielle de la traite négrière, puis l'accession aux indépendances des nations en Amérique latine dès le XIX<sup>e</sup> siècle, la nécessité d'une approche mémorielle de ce commerce se fait jour.

## **4. UNE APPROCHE MÉMORIELLE DE LA TRAITE NÉGRIÈRE**

Le rôle de l'Espagne dans le déroulement du commerce négrier transatlantique est notable. Cependant des forces intérieures espagnoles, surtout les secteurs libéraux progressistes (López García, 1982) ont lutté sur toute la période pour l'abolition de cette pratique. L'Église catholique n'est pas en reste:

El 3 de diciembre de 1839, el Papa Gregorio XVI publicó la Carta Apostólica In Supremo [...]»contra la esclavitud en África y en las Indias y contra la trata de Negros»[...] a la que designa como «un comercio inhumano». El Papa supone, a lo largo de todo el texto, que las protestas de sus antecesores, desde Pío II en 1462, se han referido a toda clase de trata, de indios y de africanos y reconoce que tales pronunciamientos ejercieron su influencia si bien los resultados no alcanzaron lo que se esperaba. Dentro de la misma línea enérgica de las anteriores decisiones, Gregorio XVI, encarece a los católicos, «deseando alejar semejante vergüenza de todas las naciones cristianas» que se haga un esfuerzo para que por fin se llegue a la abolición de tales prácticas (Cárdenas, 1980, p. 240).

Ainsi l'Eglise n'apparaît plus comme le commanditaire moral du commerce triangulaire et de l'esclavage des noirs, à l'image du religieux espagnol Bartolomeo de Las Casas, injustement accusé d'être à l'origine de ce commerce inhumain :

Il est juste de protester ici contre l'erreur trop généralement accréditée qui attribue l'invention de la traite au célèbre Las Casas. [...] On a prétendu que ce généreux défenseur de l'humanité avait conseillé d'employer les esclaves noirs [...]. Un autre prélat, M. l'évêque Grégoire, a réfuté victorieusement cette calomnie contre l'immortel évêque de Chiappa. [...] Las Casas fut l'objet de fausses accusation, plus absurdes les unes que les autres ; la plus injurieuse à sa mémoire serait celle qui lui attribue l'invention de la traite, si elle n'était démentie par l'histoire, et victorieusement réfutée par ce vertueux prélat, nommé à juste titre, le Las Casas du dix-huitième siècle (Morenas, 1978, pp. 35-38).

En raison de la grande importance de la main-d'œuvre esclave pour le fonctionnement des usines sucrières de Cuba et, dans une moindre mesure, de Porto Rico, l'Espagne a été l'avant-dernier pays, juste avant le Brésil, à abolir officiellement l'esclavage en 1886 et à mettre fin au commerce lucratif de la traite des esclaves sur lequel reposait le financement du développement industriel de la Catalogne et du Pays basque dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La question mémorielle revêt une importance capitale car des figures illustres espagnoles, tant sur le plan économique que politique se sont enrichies grâce au commerce d'esclaves subsahariens. Il s'agit, entre autres, de Antonio López y López (1817-1883), marquis de Comillas et fondateur de la Compañía Trasatlántica (1849); Leopoldo O'Donnell (1809-1867), capitaine général de Cuba avant de devenir président du gouvernement espagnol à diverses reprises entre 1858 et 1866; la reine mère María Cristina de Borbón (1806-1878), par l'intermédiaire du colonel et sénateur Manuel Pastor Fuentes (1796-1858). Il y a aussi les banquiers et financiers Josep Xifré (1777-1856), premier président de la Caja de Ahorros de Barcelona; Miquel Biada i Bunyol (1789-1848), promoteur du premier chemin de fer péninsulaire financier Pablo Antonio Epalza Lecanda (1802-1868), fondateur du Banco de Bilbao (Villaranda, 2020). Cette liste non exhaustive de personnalités espagnoles de premier plan enrichies par la traite atlantique témoigne de l'importance de ce commerce pour l'économie espagnole. Au-delà de la nation espagnole, le commerce touchait également tous les secteurs économiques européens, même dans les pays qui ne possédaient ni colonies ni esclaves. Mais le coût en vies humaines et en souffrances a été incalculable et terrifiant, et son héritage pernicieux se perpétue jusqu'à ce jour dans la plupart des sociétés d'Afrique, d'Europe et de l'Amérique hispanique, lusophone ou anglo-saxonne. En effet, certaines sources estiment qu'entre le XVI<sup>e</sup> siècle et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, environ 10 millions d'Africains, hommes, femmes et enfants, ont été arrachés à leur terre natale et emmenés en Amérique pour être vendus et pour y effectuer différents types de travaux forcés (Diop-Maes, 1985, pp. 855-884). D'autres sources indiquent qu'il y aurait eu 1

7 millions de Noirs (Pétre-Grenouilleau, 2004). Quoi qu'il en soit, tous ont été victimes de l'abominable traite transatlantique des esclaves, écrivant ainsi l'un des chapitres les plus sombres de l'histoire de l'humanité. Cette traite transatlantique d'esclaves d'origine africaine faisait partie d'un système plus large d'esclavage basé sur le racisme et le colonialisme qui a donné lieu à ce qui est considéré comme le plus grand mouvement forcé de l'histoire de l'humanité.

Por otra parte, las condiciones inhumanas del viaje (malnutrición, promiscuidad, enfermedades, y las horribles violencias raciales) afectaron considerablemente a los africanos esclavizados. El infierno de la travesía se condensó en el espacio del barco (en la cala) dominado por los miembros de la tripulación y la violencia como mecanismo de orden. [...] Segundo, históricamente la experiencia del viaje en el barco negrero traumatizó a los sujetos esclavizados porque implicó un desplazamiento forzado de sus sociedades: ir hacia lo desconocido sin retorno, provocó la destrucción de ciertos elementos culturales africanos (Mvengou Cruzmerino, 2018, p. 219).

En dépit des multiples violences subies par les esclaves dans les navires, puis dans les colonies américaines, force est de constater que les Noirs finissent par devenir, au fil des siècles, des citoyens, certes parfois de seconde zone, sur les espaces géographiques devenus leurs nouvelles et définitives patries (Yao, 2015). A titre d'exemple, il existe des documents qui montrent un lien fort entre Veracruz et l'Afrique, puisque cette porte représentait une pièce importante dans les voies de navigation du système de traite des esclaves. La présence dans le « Nouveau Monde » d'esclaves venus d'Afrique a pour précédent l'intégration de ces esclaves dans les armées espagnoles après l'arrivée des conquistadors en Amérique. N'oublions pas aussi que l'une des raisons ayant motivé la traite des esclaves en Nouvelle-Espagne est la crise démographique qui a commencé vers la fin de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, lorsque des pandémies ont éclaté dans la Colonie, entraînant la mort de milliers d'indigènes sur tout le territoire, ce qui a provoqué une réduction drastique du nombre d'habitants d'origine au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette situation a fait que les Espagnols de la Colonie américaine, manquant de main-d'œuvre indigènes, se sont tournés vers les esclaves africains. Le travail forcé auquel ceux-ci étaient soumis était très divers et dépendait des intérêts et des occupations de ceux qui les achetaient et qui étaient leurs « maîtres ». La présence d'Africains dans la société complexe de la Nouvelle Espagne est à l'origine non seulement de la rencontre et de l'échange culturel entre les indigènes et les Africains, et entre les Espagnols et les Africains, mais aussi du métissage, ainsi que des intentions des Espagnols de renforcer un système de stratification sociale basée sur le racisme sur le phénotype paternel et maternel et l'origine raciale. Cela n'empêchera pas les Noirs d'avoir une réelle influence dans la culture des pays où ils résident dorénavant<sup>3</sup>. Dès lors, deux tendances se développent, l'une ouverte au racisme et à la poursuite de la traite esclavagiste et l'autre, favorable à l'abolition de cette pratique (Andrés-Gallego, 2005, pp. 63-108). Avec l'avènement des pays hispano-américains, libérés de la tutelle espagnole et l'abolition de l'esclavage à la suite de l'Indépendance (Garavaglia, Marchena, 2005), les populations africaines sont devenues invisibles, malgré leur importante contribution au développement du continent américain. Cela n'empêche pas que de nombreuses études fassent référence aux Africains

<sup>3</sup> L'influence des Noirs dans l'Espagne métropolitaine est notable. Par exemple, le documentaire intitulé « Gurumbé, canciones de tu memoria negra », filmé en Espagne, au Portugal, au Mexique et au Sénégal en 2016 par le réalisateur Miguel Ángel Rosales, fait ressortir l'apport des Noirs dans la culture de l'Andalousie. Le même constat se pose au niveau de l'Amérique latine et des Caraïbes où les afrodescendants, certes marginalisés dans une certaine mesure, constituent au XXI<sup>e</sup> siècle « 30% de la population de cette région » (Morrison, 2007).

comme la troisième racine de la société hispano-américaine. Cependant, ces positions pensent et réduisent les afrodescendants à un passé intégré dans le métissage, comme si au présent le peuple africain et ses communautés n'avaient aucune présence sur l'ensemble du vaste territoire latino-américain, comme s'ils n'étaient pas des sujets politiques et de droits qui font partie et contribuent au développement des sociétés de l'Amérique hispanique. Les relations complexes que les populations africaines ont établies avec les autres membres de la société de la Nouvelle-Espagne sont notables (Yao, 2015). Pour commémorer la mémoire des victimes de la Traite esclavagiste transatlantique, l'Assemblée Générale des Nations Unies, dans sa résolution 62/122 du 17 décembre 2007, a déclaré le 25 mars Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. La résolution appelle au lancement d'un programme de sensibilisation destiné aux établissements d'enseignement, à la société civile et à d'autres organisations, dans le but d'éduquer les générations futures sur les causes, conséquences et leçons à tirer de la traite transatlantique des esclaves. Le bénéfice d'une telle approche réside dans l'anticipation des dangers du racisme et autres préjugés. Depuis lors, chaque année, le 25 mars est l'occasion d'honorer et de se souvenir de ceux qui ont souffert et sont morts aux mains du système brutal de l'esclavage. Cette journée internationale vise également à sensibiliser aux dangers du racisme et des préjugés qui ont cours depuis des siècles. En effet, la pensée du philosophe antique : «Qu'il y ait des êtres qui soient, par nature, les uns libres, les autres esclaves, c'est évident pour ceux pour qui l'esclavage est à la fois utile et juste» (Aristote, 2015, p. 103) pose la problématique d'une possibilité de remise en cause de l'esclavage. Pour rappel, en 1997, l'UNESCO a instauré le 23 août comme Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition, afin de rendre hommage à tous ceux qui ont lutté pour la liberté et de poursuivre l'enseignement de son histoire et de ses valeurs. De même, La « Route de l'esclave », lancée par l'UNESCO en 1994, examine les causes et les modes de fonctionnement de l'esclavage et de la traite négrière, ainsi que les enjeux et les conséquences de l'esclavage dans le monde. Par le biais de la recherche, de l'élaboration de matériel pédagogique, de la préservation d'archives, de documentaires et de traditions orales et de sites de mémoire liés à l'esclavage, l'initiative vise à contribuer à une meilleure compréhension de l'impact de cette histoire sur notre monde moderne, à mettre en lumière les transformations mondiales et les interactions culturelles, et à contribuer au dialogue interculturel.

## CONCLUSION

Le commerce triangulaire a effectivement permis à l'Espagne de faire partie des puissances européennes. Un autre point à noter est que si l'esclavage a eu une longue histoire en Espagne, ce n'est pas seulement en raison des actions menées par les secteurs qui ont bénéficié directement de la traite, mais que ce phénomène en lui-même n'a pas généré un rejet social majoritaire dans la Péninsule, du moins pas équivalent à celui vécu par d'autres sociétés, comme au niveau de la Grande-Bretagne. La faiblesse de l'abolitionnisme a probablement fait qu'il a fallu plus de temps pour réagir contre la traite des esclaves et l'esclavage. Les droits des esclaves Africains ont été déniés durant tout le déroulement de la traite. Pourtant leur contribution à l'essor culturel et économique de l'Espagne et de ses colonies en Amérique reste indéniable. L'histoire de la société espagnole et latino-américaine perçue aussi bien dans sa riche diversité culturelle que dans ses profondes inégalités sociales reste profondément liée au commerce triangulaire.

## BIBLIOGRAPHIE

- ANDRES-GALLEGO José, (2005), « Los argumentos esclavistas y los argumentos abolicionistas: reconsideración necesaria », *Revista del CESLA*, 7, pp. 63-108.
- ARISTOTE, (2015), *Les Politiques (traduction et présentation par Pierre Pellegrin)*, Paris, Flammarion.
- BERGASA PERDOMO, Oscar, (2018), « La esclavitud en los imperios coloniales americanos: tráfico y mercados », *El tabaco y la esclavitud en la rearticulación imperial ibérica (s. XV-XX)*, Santiago de Luxán Meléndez, Joao Figueroa-Rêgo (dir.), *Biblioteca Estudos & Colóquios*, 11, Universidade Évora, pp. 1-23.
- CARDENAS, Eduardo, (1980), « La ética cristiana y la esclavitud de los negros », *Theologica Xaveriana*, 55, Universidad Javeriana, pp. 226-257.
- CASTELLANO, Juan R., (1961), « El negro esclavo en el entremés del siglo de oro », *Hispania*, 44 (1), pp. 55-65.
- DAGET Serge, (1975), « Longs cours et négriers nantais du trafic illégal, 1814-1833 », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, 226-227, pp. 90-134.
- DIOP-MAES, Louise-Marie, (1985), « Essai d'évaluation de la population aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », *Populations*, 46 (40), pp. 855-884.
- FEDI Laurent, (2017), « La méthode historique ou méthode déductive inverse chez John Stuart Mill », *Cahiers philosophiques*, 148 (1), pp. 26-40.
- GARCÍA FUENTES Lutgardo, (2005), « El tráfico de negros hacia América », *Tres grandes cuestiones de la historia de Iberoamericana*, Madrid, Fundación MAPFRE, pp. 1-60.
- GARAVAGLIA Juan Carlos, MARCHENA FERNANDEZ, Juan, (2005), *América Latina de los orígenes a la independencia*, Barcelona, Critica.
- GUTIÉRREZ AZOPARDO Ildefonso, (2012), « Los negros y la Iglesia en la España de los siglos XV y XVI », *Simposio Internacional "Esclavitud, mestizaje y abolicionismo en el mundo hispánico: Horizontes Socio-culturales"*, Granada, Universidad de Granada, pp. 1-11.
- HOUDAILLE, Jacques, (1971), « Le nombre d'esclaves africains importés en Europe et en Amérique », *Population*, 26 (5), pp. 958-960.
- LOBO CABRERA Manuel, (1982), *La esclavitud en Las Canarias Orientales en el siglo XVI: (negros, moros y moriscos)*, Las Palmas de Gran Canaria, Cabildo Insular de Gran Canaria .
- LÓPEZ GARCÍA José Tomas, (1982), *Dos defensores de los esclavos negros en el siglo XVII (Francisco José de Jaca y Epifanio de Moirans)*, Maracaibo/Caracas, Biblioteca Corpuzulia / Universidad Católica Andrés Bello.
- MARÍÑEZ Pablo, (1997), « Esclavitud y economía de plantación en el Caribe », *Sotavento*, 2 (1), pp. 83-102.
- MARLEY, David, *Reales asientos y licencias para la introducción de esclavos negros a la América Española (1676-1789)*, *Temas Americanistas*, Windsor, 1985.
- MONTIEL, Luz María, (2005), « Trabajo negro en América. La Nueva España », *Revista del CESLA*, 7, pp. 135-150.

- MORENAS Joseph Elzéar (1978), *Précis historique de la traite des Noirs et de l'esclavage colonial*, Genève, Slatkine Reprints.
- MORENO GARCÍA Julia, (1987), « Nota bibliográfica sobre comercio de esclavos, esclavitud y abolicionismo », *Cuadernos de Historia Moderna*, 8, pp. 297-301.
- MORRISON Judith, (2007), « Race et pauvreté en Amérique latine. Examiner les besoins des descendants d'Africains en matière de développement », *Chronique ONU*, 3. [En ligne]. URL : <https://www.un.org/french/pubs/chronique/2007/numero3/0307p44.html>
- MVENGOU CRUZMERINO, Paul Raoul, (2018), « El Barco (negrero) en imagen, palabra y acción. Notas para pensar las memorias de la diáspora afro en Latinoamérica », *Cuicuilco*, 73, pp. 211-232.
- NARANJO ORIOVO et al., (2020), *El Caribe : origen del mundo moderno*, Unión Europea, Connected Worlds. [En ligne]. URL: [https://cihac.fcs.ucr.ac.cr/wp-content/uploads/El%20Caribe\\_compressed.pdf](https://cihac.fcs.ucr.ac.cr/wp-content/uploads/El%20Caribe_compressed.pdf)
- PETRE-GROUILLEAU Olivier, (2004), *Les traites négrières. Essai d'histoire globale*, Paris, Gallimard.
- PIQUERAS ARENAS José Antonio, (2017), *Plantación, espacios agrarios y esclavitud en la Cuba colonial*, Universidad Jaime I.
- REDIKER Marcus (2013), *A bord du négrier. Une traversée de l'Atlantique*, Paris, Seuil.
- RODRIGO ALHARILLA Martín, (2017), *Negreros y esclavos: Barcelona y la esclavitud atlántica (siglos XVI-XIX)*, Barcelona, Icaria.
- RUIZ RIVERA Juan B. (2002), « Los portugueses y la trata negrera en Cartagena de Indias », *Temas Americanistas*, 15, pp. 19-41.
- VILLARANDA Martín, (2020), « Esclavos negros en Iberia: una historia silenciada », *CartadeEspaña. Online*. [En ligne] URL: [https://www.inclusion.gob.es/cartaespana/es/noticias/Noticia\\_0297.htm](https://www.inclusion.gob.es/cartaespana/es/noticias/Noticia_0297.htm)
- YAO Jean-Arsène, (2015), *Afrodescendientes en América. De Esclavos a Ciudadanos*, Madrid, Mundo Negro.